



Vaudreuil-Dorion

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'avenir est ICI

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Un deuxième appel d'offres sera lancé pour le pôle municipal

Vaudreuil-Dorion, le 3 mai 2022 – Le conseil municipal de la Ville de Vaudreuil-Dorion a donné un avis de motion, lors de la séance du 2 mai, autorisant l'augmentation de la dépense et de l'emprunt du règlement d'emprunt n° 1755-01 pour le projet de construction du pôle municipal, qui regroupera au sein du même bâtiment la bibliothèque, l'hôtel de ville et une place publique.

Le 21 juin 2021, le premier appel d'offres avait été annulé en raison des conditions du marché et du fait qu'une seule soumission avait été reçue au montant de 49,9 millions avant les taxes. «On se souviendra qu'à cette même période, plusieurs appels d'offres ont été rejetés aussi bien dans d'autres villes qu'au gouvernement en raison de la surchauffe du marché et de la pénurie de main-d'œuvre. Nos estimations avaient été faites avant la flambée des prix, à l'automne 2020. Force est de constater que le marché ne semble pas vouloir baisser et même au contraire, il pourrait encore augmenter. On le voit avec le marché de l'immobilier dont les prix atteignent des sommets. Nous devons donc nous rendre à l'évidence : il faut aller de l'avant avec notre projet de construction et s'ajuster à la réalité du marché, car attendre n'est sûrement plus la solution», a déclaré le maire Guy Pilon.

Le pôle municipal sera situé sur la rue Émile-Bouchard, à proximité du Centre Multisports et de la gare Vaudreuil. Une subvention de plus de 4,8 millions, qui sera échue en 2025, a déjà été annoncée par les gouvernements du Québec et du Canada pour la construction de la nouvelle bibliothèque. Cette aide financière provient du Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, volet infrastructures provinciales-territoriales — Fonds des petites collectivités. Il est également prévu qu'une portion du Programme de la taxe sur l'essence soit utilisée pour les coûts liés à la place publique.

«Nous sommes confiants que nous aurons plus d'un soumissionnaire, car nous avons apporté des modifications à notre appel d'offres, dont une clause d'ajustement de prix de certains matériaux selon la variation d'indices de prix en cours de travaux. Nous avons fait une veille des soumissions qui ont été ouvertes dernièrement, particulièrement dans le cas des maisons des aînés, et nous savons que nos nouvelles estimations reflètent la réalité du marché. La future bibliothèque est attendue avec impatience par les usagers. Il n'y aura aucune comparaison avec la bibliothèque actuelle, qui est d'ailleurs l'édifice le plus fréquenté de notre ville. Il faut se rappeler que les bibliothèques sont des lieux qui accueillent, gratuitement, toutes les clientèles, des bébés jusqu'aux personnes âgées. Dernièrement, je lisais un article sur les nouvelles bibliothèques publiques qui sont devenues des milieux de vie offrant de grands espaces lumineux, des salles de réunion, des zones pour les adolescents, des imprimantes 3D, des laboratoires de création d'art numérique, des lieux de formation, des studios de diffusion. C'est ce que sera la bibliothèque municipale de Vaudreuil-Dorion, un lieu unique, symbole du vivre-ensemble », a ajouté le maire Guy Pilon.

Options envisagées

Avant de prendre la décision de lancer un nouvel appel d'offres, le conseil municipal a étudié deux autres options, soit l'abandon du projet et la conception de nouveaux plans ainsi qu'une location à long terme.

Une nouvelle conception aurait impliqué une perte des sommes déjà investies et de l'aide financière du gouvernement en plus d'un délai à prévoir. Il n'y aurait eu aucun gain financier puisque les coûts des matériaux sont appelés à croître et que le projet est déjà dans la moyenne du marché 2022. Il serait donc très difficile de modifier les composantes actuelles dans une optique de diminution de la facture totale. La deuxième option, soit une location à long terme, est un scénario qui implique pour la Ville de Vaudreuil-Dorion de ne toujours pas être propriétaire de son hôtel de ville en plus de devoir trouver à la fin de son bail actuel, soit dans deux ans, un nouveau locateur à un coût qui reflétera sans contredit la réalité du marché. Là aussi, il y aura une perte des sommes investies et une nouvelle conception pour la bibliothèque municipale, dont l'aide financière du gouvernement sera échue.

Le maire Guy Pilon a tenu à préciser : « L'option de retourner en appel d'offres a fait l'unanimité au sein du conseil. Le pôle municipal est un très beau projet et nous respecterons notre engagement de limiter l'impact sur le compte de taxes des citoyens. Nous allons utiliser une bonne partie de notre surplus accumulé non affecté, soit un montant de 10 M\$, qui est le fruit des ventes records de propriétés sur notre territoire en 2021. De plus, l'impact financier sur le compte fiscal du citoyen se fera sentir seulement dans quelques années et il sera progressif. Je tiens à rappeler que, voilà quelques années, pour l'usine de filtration (eau potable) et l'usine d'épuration (eaux usées), nous avons deux règlements totalisant plus de 80 millions de dollars. Nous nous étions engagés à ne pas surtaxer notre population et nous avons respecté notre promesse. Nous avons la chance d'être une ville en excellente santé financière et les nombreux investissements à venir, dont l'hôpital, nous assurent des revenus importants », a ajouté le maire Guy Pilon.

Amendement au règlement d'emprunt actuel

Le règlement n° 1755, adopté en 2020, prévoyait une dépense de 39,1 M\$ pour la construction d'une bibliothèque, d'un hôtel de ville et d'une place publique, incluant les ouvrages connexes. L'amendement prévu fera augmenter la dépense totale du règlement de 34,5 M\$. La dépense du règlement d'emprunt, soit un montant total de 73,6 M\$, inclut les coûts de construction ajustés au marché, les frais de financement, une réserve bonifiée pour risques et imprévus (comme son nom l'indique, il s'agit d'une réserve qui pourrait ne pas être utilisée) ainsi que les taxes applicables. La structure financière du projet prévoit un partage du financement entre l'emprunt, des aides financières des gouvernements provincial et fédéral et des surplus municipaux. Après les déductions, une somme maximale estimée à 47 millions de dollars sera assumée par les contribuables, sur une période de 30 ans.

Le projet du pôle municipal

Le pôle municipal vise à regrouper, à terme, au sein d'un même site, la bibliothèque, l'hôtel de ville, une place publique et un complexe aquatique. L'hôtel de ville et la bibliothèque seront réunis à l'intérieur d'un même bâtiment. Le complexe aquatique sera construit lors d'une phase subséquente du projet en fonction des programmes de subventions gouvernementales qui seront en place. Il est prévu que les travaux de construction du bâtiment qui combineront l'hôtel de ville et la bibliothèque ainsi que les travaux d'aménagement de la place publique débutent d'ici la fin de l'année 2022.

